



FORMATION EN PRÉSENTIEL

LES RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL

Dernière mise à jour le 19/11/2020.

OBJECTIF

Permettre à vos collaborateurs de savoir comment préparer et organiser leur journée de travail, comment communiquer et disposer de toutes les clés pour équilibrer vie professionnelle et vie personnelle.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Décrire les avantages et les risques liés au télétravail
- Identifier et appliquer les moyens de prévention
- Montrer & Appliquer des outils d'organisation
- Intégrer des méthodes d'agencement pour son poste de travail
- Tester des techniques d'étirements pour compenser le travail statique

PUBLIC CONCERNÉ

• Télétravailleur • Managers de télétravailleurs • Personnes en charge de promouvoir la santé

PRÉ-REQUIS

Aucun

MODALITÉS D'ACCÈS

Accès à distance via la plateforme ZOOM si distanciel Sans modalités particulières Modalités pédagogiques adaptée aux personnes en situation de handicap : aucune disposition réglementaire prévue.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Cette formation est proposée en INTRA ou INTER ENTREPRISE et s'adresse à un effectif de 2 personnes minimum jusqu'à 10 personnes maximum pour une durée de 7h (sur une journée) en présentielle ou distanciel Les horaires sont définis avant la formation



Niveau

niveau V



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

 Cette formation est également disponible en e-learning

Tarif

Réf.

PRO-000100

Contact

0178529878
contact@ofps.fr
www.ofps.fr



PROGRAMME

Le télétravail constitué une nouvelle forme de situation de travail de plus en plus courante avec la crise sanitaire actuelle. Le télétravail comporte comme toute situation de travail des risques professionnels. Les différents risques rencontrés peuvent être amplifiés par l'éloignement et l'isolement souvent observés en situation de télétravail.

1. Les risques professionnels liés au télétravail

- QU'EST-CE QUE LE TÉLÉTRAVAIL
- ACCIDENT DE TRAVAIL / ACCIDENT DOMESTIQUES QU'EST CE QUI CHANGE ?
- LE RISQUE VISUEL LIÉ AU TRAVAIL SUR ÉCRAN
- LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS)
- LES RISQUES LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ
- LES CHUTES
- LES BLESSURES
- LES PRODUITS TOXIQUES

2. Les risques psycho-sociaux liés au télétravail

- DÉFINITION ET CADRE JURIDIQUE DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX
- LE BURN OUT LIÉ À LA GESTION DU TEMPS
- LES RISQUES LIÉS À L'ORGANISATION (VIE PRIVÉE / VIE PROFESSIONNELLE)
- LE STRESS LIÉ AUX OBJECTIFS
- LES RISQUES LIÉS À LA CONNEXION
- L'ISOLEMENT SOCIAL
- LES VIOLENCES EXTERNES
- LES ADDICTIONS

3. Les mesures de prévention des risques liées au télétravail

- LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU TRAVAIL À DISTANCE
- LES RÈGLES DE FIXATION ET DE CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ
- LES RÈGLES ÉCONOMIQUES
- L'ERGONOMIE DES POSTES DE TRAVAIL
- LA PRÉVENTION DES RISQUES À DOMICILE
- LA FORMATION DES TÉLÉTRAVAILLEURS
- LA PRÉVENTION DE L'ISOLEMENT SOCIAL
- LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Diaporama
- Travail en groupe
- Retours d'expérience
- Echanges



INTERVENANT(S)

Formateur certifié et formé à la pédagogie

ÉVALUATION

evaluation

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation